
PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE DE PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (PEMP) OU NACELLES

OBJECTIFS : *Etre capable de manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personne (nacelle) en toute sécurité.
Satisfaire à l'évaluation « test CACES® PEMP » pour une ou plusieurs catégories de PEMP.*

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS

- *Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une PEMP.*
- *Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.*
- *Toute personne ayant exercé le métier de conducteur de PEMP occasionnellement (sans CACES®) et voulant approfondir ses compétences.*
- *Avertissement : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.*
- *Lire et comprendre le français de préférence.*

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- *Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES® PEMP*
- *Enseignants qualifiés ECF.*

METHODES PEDAGOGIQUES

- *Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.*
- *Salles de cours équipées*
- *Terrain avec aire d'évolution.*
- *Utilisation d'une plate-forme élévatrice mobile de personnes (nacelle)*
- *Organisation par ateliers pédagogiques.*

EFFECTIFS :

- *Pas plus de 6 tests pratiques par jour et par testeur.*

PROGRAMME

Théorie :

- *Les statistiques d'accidents*
- *La législation*
- *La disposition réglementaire*
- *Les différents types de nacelles*
- *Les contrôles et les équipements*
- *Les qualifications du personnel*
- *Les règles d'utilisation.*

Pratique :

- *Vérification avant la prise de poste*
- *Familiarisation avec le fonctionnement*
- *Utilisation des véhicules (positionnement, balisage, stabilisation, immobilisation)*
- *Le levage d'une charge*
- *Déploiement de la nacelle*
- *La charge et évolution de la nacelle*
- *Manœuvre de sauvegarde*
- *La fin de poste.*

MODES D'EVALUATION DES ACQUIS

- *Questionnaires à choix multiples (QCM)*
- *Examen pratique suivant référentiel.*

VALIDATION VISEE

- *Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les plates-formes élévatrices mobiles de personnes conforme à la recommandation R 386 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).*
- *Ou attestation de formation.*



OUTILS D'EVALUATION

Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur soit par l'organisme de formation pour les tests se réalisant en inter, soit par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas, le client s'engage à transmettre au testeur la notice d'utilisation de l'engin en français, la dernière vérification générale avec un document justifiant de la levée des éventuelles réserves, ainsi que le document attestant de la conformité aux normes CE.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®.

Catégories	Type de Plate-formes élévatrices Mobiles de Personnels :
1A	PEMP dont la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport avec élévation suivant un axe vertical.
1B	PEMP dont la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport avec élévation multidirectionnelle.
2A	PEMP dont la translation de la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis avec élévation suivant un axe vertical.
2B	PEMP dont la translation de la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis avec élévation multidirectionnelle.
3A	PEMP dont la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail avec élévation suivant un axe vertical.
3B	PEMP dont la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation multidirectionnelle.

Nota : la PEMP à élévation verticale avec bras pendulaire de la catégorie B ne peut être utilisée pour du test de catégorie B.

Matériels	Cat. 1A	Cat.1B	Cat.2A	Cat.2B	Cat.3A	Cat.3B
Surface verticale avec toiture	x	x	x	x	x	x
Plots (10 environs)	x	x	x	x	x	x
Panneaux de signalisation		x	x	x		
Aire d'évolution (Parcours)	x	x	Pour le conducteur	Pour le conducteur	x	x
Surface plane	x	x	x	x	x	x
Sous-surface plane	x	x	x	x	x	x
Sur-surface plane		x		x		x
Ou espace limité		x	x	x		x
Différents sols			x	x	x	x

Equipements de Protection individuelle

- Casques avec jugulaire
- Chaussures de sécurité
- Vêtements réfléchissants (en cas d'utilisation sur voies ouvertes à la circulation)
- Gants
- Harnais (si les préconisations du constructeur imposent son port)

N.B. Celui qui obtient un CACES® PEMP pour une catégorie de groupe B, peut obtenir l'autorisation de conduite du groupe A de ce type de PEMP, avec l'accord de l'employeur.



www.qualicert.fr
SST - SSIAP 1/2/3 - EPI - CQP APS

INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN SECURITE DU TRAVAIL
ZA Camp Laurent - 1659, avenue Robert Brun - 83500 La Seyne sur Mer - Tél : 04 94 94 10 11 - Fax : 04 94 94 10 12
e-mail : commercial@ifps.fr
SA au capital de 70 760,00 € - RCS Toulon - SIRET 444 693 329 000 13 - APE 804 C
N° d'existence 93 83 03 49 183

